

Déclarations en Douane à l'export Anvers, Belgique



Chers Clients,

Comme nous vous l'annoncions précédemment, le processus de sortie des marchandises a gagné en importance avec le Code des Douanes de l'Union (CDU). Conformément au CDU, une déclaration doit être soumise dans les délais impartis avant le départ de chaque expédition.

Nous avons désormais atteint la fin de la période de tolérance, et ne sommes plus en mesure d'accepter les expéditions dont la déclaration serait en retard ou manquante.

Au-delà de la politique de non chargement des marchandises non déclarées, nous vous rappelons que, selon le Code des Douanes de l'Union (CDU), une déclaration en douane doit être présentée avant tout chargement. A défaut, des amendes de EUR5000 à EUR7500, une révocation de certification OEA, voire des poursuites pénales sont encourues.

Afin de permettre un contrôle de l'existence d'une déclaration préalable et ne pas refuser des conteneurs, vous êtes tenu de soumettre votre déclaration avant le départ via le e-Desk, de préférence avant l'arrivée du conteneur sur terminal.

[Je me connecte au e-Desk / C-Point](#)

Désormais, MSC ne sera plus en mesure d'assurer le chargement de conteneur(s) pour le(s)quel(s) la déclaration douanière serait manquante ou en retard.

De plus, tous les coûts afférents seraient alors à la charge de la marchandise (par exemple et de manière non exhaustive, les amendes en douane, stationnements, surestaries, mouvements additionnels, frais administratifs).

Pour conclure:

- **le CDU** exige une déclaration en douane en temps voulu.
 - Toute défaillance expose le chargeur à de sévères **sanctions**.
 - La clientèle MSC France à l'export Anvers doit fournir sa déclaration **48h avant l'arrivée du navire**.
- Dès à présent, toutes les déclarations douanières à l'export Anvers doivent être faites via le [e-Desk](#).
- Désormais, MSC appliquera une politique de non chargement pour toute expédition dont la déclaration manquerait, tous frais à charge de la marchandise.
- En tout état de cause, l'entité déclarante reste intégralement responsable en cas de chargement d'un conteneur sans déclaration ou avec une déclaration tardive.

Nous espérons vous avoir transmis toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension de cette réglementation et restons à votre écoute pour toute question relative à son application.

[Je contacte MSC France](#)

Vous pouvez consulter le communiqué de l'ASV, Agents Maritimes Anversois en cliquant sur le lien ci-dessous.

[Communiqué de l'ASV \(Agents Maritimes Anversois\)](#)

Sincères salutations.

MSC - Mediterranean Shipping Company SA
Chemin Rieu 12-14, 1208 Geneva Switzerland

This email was sent to dimitri.badin@dbschenker.com. You have received this email because you have opted to receive marketing emails from MSC. We never share this information with third parties. To refer to our privacy policy, please click [here](#).

“If you haven’t signed up yet and you wish to receive information about MSC’s services, click [here](#) to subscribe.”



MSC France S.A.

As Agent for MSC Mediterranean Shipping Company S.A., Geneva

This email is intended solely for the addressee(s) and the information it contains is confidential. If you are not the intended recipient, (a) please delete this email and inform the sender as soon as possible, and (b) any copying distribution or other action taken or omitted to be taken in reliance upon it is prohibited and may be unlawful.

© Copyright 2018 - All Rights Reserved

[Unsubscribe](#)

